

ÉLECTIONS MUNICIPALES

BEURE 2026

CONSTRUISONS ENSEMBLE

LISTE PORTÉE PAR BRUNO LIND



PROGRAMME

Niché aux pieds de belles collines boisées, bordé par le Doubs et traversé par le ruisseau des Mercureaux, Beure est un village où l'on aime vivre et passer des jours heureux. La preuve : les Castors, qui lui ont donné son nom, y sont de retour.

Qu'il s'agisse de ses anciens quartiers, de ses aménagements modernes ou de sa nature environnante, notre village nous tient à cœur. Sa proximité avec Besançon en fait un village-clef de la première couronne de l'agglomération, avec laquelle nous partageons un passé romain dont nous conservons encore des traces.

C'est tout naturellement qu'en 2001, les élus ont fait le choix d'intégrer l'intercommunalité bisontine, CAGB à l'époque, Grand Besançon Métropole aujourd'hui.

Notre village, reflet de l'âme des Beurotes et des Beurots, puise sa force dans son histoire mais sait aussi se tourner vers l'avenir. De l'héritage des aînés à l'énergie de la jeunesse, une nouvelle dynamique émerge qui, à force de volonté, permettra de préserver, d'embellir et de faire évoluer notre village.

Une ambition, un vœu : que nous ayons tous envie d'y rester, que l'on s'y sente bien et que de nouveaux voisins ou amis s'y installent.

Ce programme est l'émanation d'une consultation, de rencontres et de remontées des différentes réunions publiques.

Nos fondations :

Gouvernance, participation citoyenne et transparence

Responsabilité budgétaire

Gouvernance, participation citoyenne et transparence

La démocratie locale ne peut se limiter à un rendez-vous électoral tous les six ans. Pour être crédible, elle doit s'inscrire dans la durée, s'appuyer sur le dialogue, la confiance et la transparence, et permettre aux habitants de comprendre, de contribuer et de co-construire les décisions qui engagent l'avenir de la commune.

À Beure, beaucoup ont le sentiment de ne pas être écoutés, de ne pas être associés aux choix municipaux ou d'être mis devant le fait accompli, y compris lorsque cela concerne des projets structurants. Nous pensons qu'il est temps de changer de méthode, de passer d'une gouvernance verticale à une gouvernance plus ouverte, participative et partagée.

Notre ambition est claire : faire de la participation citoyenne non pas un outil ponctuel de communication, mais un véritable mode de gouvernance, structurant l'action municipale tout au long du mandat.

1. Mettre en place une démocratie locale participative et structurée

La participation citoyenne doit être organisée, lisible et accessible à toutes et tous. Elle suppose des règles claires, des espaces identifiés et des engagements réciproques entre la commune et les habitants.

Nos engagements :

- **Instaurer une gouvernance participative** dès le début du mandat, fondée sur des règles claires et partagées (schéma en fin de document)
- **Créer des conseils de secteur ou de quartier**, permettant aux habitants d'échanger sur les enjeux de proximité et de faire remonter des propositions
- **Organiser des réunions publiques thématiques**, ouvertes à l'ensemble des habitants
- **Associer les habitants en amont des projets structurants**, et non une fois les décisions arrêtées
- **Mettre en place des permanences régulières des élus**, afin de permettre aux habitants de rencontrer facilement leurs représentants et d'échanger sur leurs préoccupations
- **Expérimenter un budget participatif**, permettant aux habitants de proposer et de choisir des projets d'intérêt communal, dans un cadre défini, transparent et financièrement maîtrisé.

2. Renforcer la transparence et la lisibilité de l'action municipale

La confiance repose sur la compréhension. Les habitantes et habitants doivent pouvoir accéder facilement à l'information municipale, comprendre les choix réalisés et suivre l'avancée des projets.

Nos engagements :

- **Rendre compte régulièrement de l'avancée des projets municipaux**
- **Garantir la transparence**, notamment en matière d'investissements et de gestion du patrimoine communal
- **Assurer une meilleure restitution des débats du conseil municipal**
- **Développer une communication municipale accessible à tous**, combinant supports numériques et supports papier, afin de garantir une information claire, régulière et compréhensible par l'ensemble des habitants.

3. Valoriser le rôle des élus et la collégialité

Une gouvernance efficace repose sur une équipe municipale engagée, formée et solidaire, où chacun connaît son rôle et ses responsabilités. Une représentation active et engagée de la commune au sein de Grand Besançon Métropole permettra de défendre les intérêts de Beure et de peser dans les décisions intercommunales.

Nos engagements :

- **Travailler dans un esprit de collégialité**, en valorisant le rôle de chaque élu
- **Affirmer la disponibilité et la proximité des élus** auprès des habitants
- **Clarifier les délégations et les responsabilités de chacun**, afin de garantir la lisibilité et l'efficacité de l'action municipale
- **Favoriser la formation des élus**, pour leur permettre d'exercer pleinement et sereinement leurs missions
- **Instaurer un climat de travail fondé sur le respect, la bienveillance et l'exemplarité.**

4. Redonner du sens à l'engagement citoyen

La participation n'a de valeur que si elle produit des effets concrets et visibles. Elle suppose une écoute réelle, une restitution des échanges et une reconnaissance de l'implication des habitants.

Nos engagements :

- **Assurer une restitution systématique des échanges et des contributions citoyennes**, afin que chacun puisse mesurer l'impact de sa participation
- **Expliquer les choix retenus**, mais aussi ceux qui ne peuvent pas être mis en œuvre, dans un souci de sincérité et de pédagogie
- **Valoriser les initiatives citoyennes et associatives** qui contribuent à l'intérêt général et au vivre-ensemble
- **Encourager l'implication des habitants** qui le souhaitent, sans jamais l'imposer.

Ce que nous voulons faire concrètement.

Notre projet vise à transformer durablement la relation entre la commune et ses habitants. Passer d'une information descendante à une démocratie participative continue, fondée sur la confiance, la transparence et le respect mutuel.

À Beure, nous faisons le choix d'une gouvernance plus proche, plus ouverte et plus humaine, où chaque habitant peut trouver sa place dans la vie démocratique locale.

Finances communales et responsabilité budgétaire

Gérer une commune, c'est faire des choix qui engagent l'argent public et la confiance des habitants. La responsabilité budgétaire est une condition indispensable à toute politique durable, équitable et utile au quotidien.

Notre ambition est de conduire une gestion financière rigoureuse, transparente et responsable, qui permette d'agir efficacement sans hypothéquer l'avenir, ni faire peser une charge excessive sur les habitants par une gestion maîtrisée des ressources fiscales.

1. Garantir une gestion financière saine et maîtrisée

La stabilité financière est indispensable pour préserver la capacité d'action de la commune et sécuriser les projets dans la durée.

Nos engagements :

- **Maîtriser l'endettement communal**
- **Evaluer systématiquement l'impact financier des projets** avant leur mise en œuvre
- **Privilégier les investissements durables, utiles et adaptés aux besoins réels**
- **Mettre en place une gestion pluriannuelle** des investissements, lisible et anticipée.

2. Donner de la lisibilité et de la transparence au budget communal

La compréhension du budget est un enjeu démocratique majeur. Les habitants doivent pouvoir comprendre les choix effectués et suivre l'utilisation de l'argent public.

Nos engagements :

- **Présenter le budget communal de manière pédagogique, claire et accessible**
- **Expliquer les choix budgétaires, les priorités et les contraintes financières**
- **Rendre compte de l'exécution budgétaire** et de l'avancement des investissements
- **Faciliter l'accès aux documents budgétaires** pour les habitants qui le souhaitent
- **Présenter chaque année un bilan budgétaire** clair et compréhensible, à destination de l'ensemble des habitants.

3. Optimiser les ressources et rechercher des financements extérieurs

Une gestion responsable passe également par une mobilisation intelligente et rigoureuse de l'ensemble des ressources disponibles.

Nos engagements :

- **Rechercher systématiquement les subventions et cofinancements** (État, Région, Département, intercommunalité...)
- **Développer une veille financière active sur les dispositifs mobilisables**
- **Optimiser les coûts de fonctionnement**, tout en étoffant notre offre de services publics.

4. Mettre les finances au service des priorités humaines et locales

Les choix budgétaires doivent traduire les valeurs portées par la municipalité et répondre aux besoins concrets des habitants.

Nos engagements :

- **Prioriser les investissements utiles au quotidien des habitants**
- **Soutenir financièrement les actions en faveur de la solidarité et du vivre-ensemble**
- **Inscrire les projets dans une logique de moyen et long terme**
- **Garantir une équité dans la répartition des ressources** sur l'ensemble du territoire communal
- **Veiller à limiter la pression fiscale locale** par une gestion rigoureuse et responsable des finances communales.

Ce que nous voulons faire concrètement.

Notre projet vise à passer d'une gestion budgétaire perçue comme peu lisible à une gestion compréhensible, rigoureuse et partagée.

Les finances communales doivent être compréhensibles par tous les habitants de Beure afin de permettre à chacun de mieux comprendre les décisions prises pour le village.

À Beure, nous faisons le choix d'une gestion financière exigeante, transparente et responsable, au service de tous ses habitants et de l'avenir du village.

AXE 1 - Solidarité, cohésion sociale et accompagnement des personnes âgées et à mobilité réduite

Une commune est avant tout un lieu de vie, composé d'habitantes et d'habitants aux parcours, aux âges et aux réalités diverses. Les Élus ont donc le devoir de placer l'humain au cœur de leurs préoccupations.

À Beure, la question du vieillissement de la population est une réalité qu'il convient d'aborder avec lucidité et responsabilité. En 2021, l'INSEE nous indique que notre commune compte **225** personnes âgées de 60 à 74 ans, et **147** de 75 ans et plus, soit un total de **372 personnes** dont **320** sont en retraite. Ces chiffres traduisent donc une évolution démographique durable, qui appelle une action municipale structurée, attentive et continue pour cette tranche de la population.

Vieillir à Beure ou vivre avec une mobilité réduite doit rester possible dans la dignité, l'autonomie et le lien social. Or, les difficultés rencontrées sont souvent quotidiennes, parfois invisibles, mais bien réelles : se déplacer, faire ses courses, accomplir de petites tâches domestiques, rompre l'isolement ou simplement conserver une vie sociale active.

C'est pourquoi nous faisons le choix d'une politique de solidarité de proximité, menée tout au long de l'année et pilotée par le CCAS, pleinement intégrée à l'action municipale.

1. Renforcer la solidarité, l'entraide et les lieux de partage

L'isolement constitue l'un des premiers facteurs de fragilisation des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap. Il peut conduire à une perte progressive d'autonomie, à un renoncement aux déplacements et à un sentiment d'invisibilité sociale. Lutter contre l'isolement est donc un objectif politique central.

Nos engagements :

- **Redynamiser le CCAS** ayant vocation à accompagner les aînés, lutter contre l'isolement et soutenir les familles fragilisées
- **Créer un réseau solidaire dédié prioritairement aux personnes âgées, aux habitants à mobilité réduite et en situation de handicap** associant bénévoles, voisins, associations et commune, et coordonné par le CCAS
- **Organiser des visites régulières chez les personnes** afin de rompre l'isolement, en accord avec ces dernières et leurs familles
- **Mettre en place des moments de convivialité réguliers** : repas partagés et festifs, ateliers intergénérationnels...

- **Reconduire l'organisation des repas/colis de fin d'année**, moment important de lien social et de reconnaissance
- **Mettre à disposition une salle dédiée aux personnes âgées, à mobilité réduite et en situation de handicap**, afin qu'elles puissent se rencontrer régulièrement selon un rythme concerté avec elles.

2. Accompagner les personnes âgées à mobilité réduite et en situation de handicap au quotidien

L'accès aux services essentiels, aux commerces et aux lieux de rencontre conditionne l'autonomie, le maintien du lien social et la qualité de vie des personnes âgées à mobilité réduite, et en situation handicap.

Nos engagements :

- **Développer une aide régulière** pour les tâches quotidiennes telles que :
 - l'accompagnement aux courses
 - le changement d'une bouteille de gaz, une aide administrative ponctuelle...
 - un covoiturage pour des déplacements essentiels...
- **Redynamiser l'offre de commerces alimentaires de proximité** : épicerie, boucherie à Beure
- **Mettre en place un marché de proximité**, régulier, favorisant :
 - l'accès à des produits frais et de qualité,
 - les circuits courts,
 - la rencontre et la convivialité, tout au long de l'année
- **Faciliter l'accès aux droits et aux aides existantes en mairie** et par la mise en place d'un espace ressources et de permanences (assistante sociale du département – dossiers retraite, APA, logement, finances - CPAM, CAF, ainsi que tout autre partenaire nécessaire)
- **Faciliter l'accompagnement aux rendez-vous médicaux** notamment via un transport solidaire
- Face aux difficultés croissantes liées au pouvoir d'achat, **l'organisation d'achats groupés** sera engagée, coordonnée par la commune et fondée sur le volontariat, afin de permettre aux habitants de réduire certaines dépenses essentielles du quotidien : granulés, bois, fioul, contrats d'assurance, mutuelles ou toute autre fourniture courante, en lien avec les besoins exprimés par les habitants.

3. Améliorer la mobilité douce, l'accessibilité et les déplacements du quotidien

Avec l'âge ou face aux accidents de la vie, se déplacer dans le village peut devenir plus difficile. L'accessibilité est une condition essentielle du maintien de l'autonomie.

Nos engagements :

- **Installer des bancs publics** à différents endroits du village, afin de faciliter les déplacements et des temps de pause et de rencontre
- **Améliorer progressivement les cheminements piétons**, pour les rendre plus sûrs, plus confortables et plus accessibles
- **Prendre en compte systématiquement les besoins des personnes âgées à mobilité réduite et en situation de handicap dans l'ensemble des projets d'aménagement communal.**

Ce que nous voulons faire concrètement.

Notre projet vise à instaurer :

- une solidarité permanente et organisée
- une politique de proximité pilotée par la municipalité
- une coordination assurée par le CCAS.

À Beure, prendre soin des personnes âgées des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, ainsi que des habitants fragilisés, ne peut se résumer à une action ponctuelle, c'est un engagement quotidien, fondé sur la proximité, l'écoute et des actions concrètes inscrites dans la durée.

AXE 2 - Cadre de vie, urbanisme et transition écologique

Le cadre de vie constitue l'un des premiers facteurs de bien-être au quotidien. La propreté du village et de ses espaces naturels est une attente forte des habitants et un marqueur essentiel de la qualité de vie, elle fera l'objet d'une attention renforcée dans l'action municipale.

À Beure, il ne s'agit pas seulement d'entretenir les infrastructures existantes, mais de penser l'aménagement du village de manière globale et cohérente, en conciliant sécurité, accessibilité, convivialité et respect de l'environnement. L'entretien, l'aménagement des espaces publics et la qualité du cadre de vie sont des éléments essentiels pour que chacun se sente bien dans son village.

Notre ambition est de construire un village agréable à vivre pour toutes les générations, où les déplacements sont facilités, les espaces publics sont propres, accueillants et bien entretenus, et où la transition écologique devient une opportunité pour améliorer durablement la qualité de vie. L'ensemble de ces actions sera conduit dans le cadre d'une gestion financière rigoureuse, fondée sur la maîtrise des dépenses communales.

1. Aménager un village plus accessible, plus sûr et plus convivial

La qualité des espaces publics conditionne les usages, les rencontres et le sentiment de sécurité. Un aménagement réussi doit permettre à chacun de circuler et de se retrouver dans de bonnes conditions, quel que soit son âge ou sa mobilité.

Nos engagements :

- **Mettre en place un plan d'entretien et d'aménagement** de la voirie, des trottoirs et des espaces verts, afin de garantir leur bon état et leur accessibilité dans la durée
- **Sécuriser les déplacements piétons**, notamment aux abords des équipements publics et des zones de forte fréquentation (école, équipements communaux, abords des arrêts de bus...). Redonnons des cheminements sécurisés et de l'autonomie à nos enfants en leur facilitant l'accès à l'école et aux espaces collectifs
- **Faire en sorte que l'éclairage public soit fonctionnel**
- **Repenser l'offre de transport en commun**, en concertation avec GBM et son opérateur Ginko
- **Améliorer l'accessibilité pour les personnes âgées et à mobilité réduite**, en adaptant progressivement les cheminements et les équipements

- **Réfléchir à une organisation plus lisible du stationnement**, en lien avec les usages réels du village. Une réflexion sur le réagencement des espaces de stationnement pourra être menée, en particulier aux abords des commerces (boulangeries, bureau de tabac, coiffeur, etc.).
- **Engager une réflexion concertée avec les habitants sur l'aménagement du projet « Les Bas ».**
- **Améliorer et sécuriser les entrées de village**, en particulier le long de la RN83 et de la route de Lyon.

2. Sécuriser les déplacements dans le village

La sécurité routière est une attente forte des habitantes et habitants, car elle conditionne la tranquillité, la sécurité et la qualité de vie dans l'ensemble du village.

Nos engagements :

- **Renforcer les dispositifs de modération de la vitesse** dans les secteurs sensibles (par exemple en installant des radars pédagogiques)
- **Sécuriser les traversées piétonnes** et les abords des écoles et équipements publics, arrêts de bus de la rue de Besançon / route de Levier
- **Réaliser un diagnostic des déplacements et des usages de l'espace public** (piétons, stationnement, circulation), afin d'adapter les aménagements aux besoins réels du village. Cet état des lieux nous permettra de revoir le schéma de mobilité afin d'améliorer les conditions de déplacements, d'éviter au maximum les conflits d'usage, et de garantir une sécurité optimale pour tous
- **Mener des actions de sensibilisation auprès des automobilistes** en complément des aménagements en concertation avec Grand Besançon Métropole et le département du Doubs.

3. Entretien, protéger et valoriser l'environnement naturel

Beure dispose d'un patrimoine naturel remarquable, qu'il est essentiel de préserver tout en le rendant accessible. La protection de l'environnement participe directement à la qualité de vie et à l'attractivité du village.

Nos engagements :

- **Mettre en place un programme régulier d'entretien et de gestion** de la forêt, des chemins forestiers et de promenade et des collines, en lien avec les usagers
- **Ouvrer à l'entretien et à la préservation du ruisseau des Mercureaux et de ses abords**
- Créer un dispositif d'implication des jeunes et des habitants volontaires dans **le nettoyage et la préservation des espaces naturels**
- **Valoriser la biodiversité locale** à travers des actions pédagogiques et de sensibilisation
- **Sensibiliser les habitants aux espaces invasives** telles les frelons asiatiques, la renouée du Japon
- **Préserver les paysages et l'identité naturelle** du village dans les projets d'aménagement.

4. Engager une transition écologique pragmatique et responsable

La transition écologique doit être pensée à l'échelle locale, avec réalisme et responsabilité, en tenant compte des moyens de la commune et des usages des habitants. À Beure, elle doit se traduire par des actions concrètes, progressives et utiles.

Nos engagements :

- **Réduire progressivement la consommation énergétique des bâtiments communaux**, notamment en améliorant l'isolation des locaux municipaux (toitures, menuiseries, isolation thermique), afin de diminuer les dépenses énergétiques et de s'adapter aux nouvelles conditions climatiques
- **Etudier l'installation de solutions d'énergies renouvelables** lorsque cela est pertinent, techniquement réalisable et financièrement soutenable pour la commune
- **Développer les pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement**, en améliorant l'organisation, la méthode et la priorisation des interventions, afin de renforcer l'efficacité du service, d'améliorer la propreté du village et de permettre aux

agents municipaux d'exercer leurs missions dans de meilleures conditions

- **Créer des îlots de fraîcheur dans le village et végétaliser la cour d'école**

- **Renforcer le tri des déchets** et accompagner les habitants dans l'évolution des pratiques, par une information claire, des actions de sensibilisation adaptées et l'installation de composteurs et d'un broyeur collectifs

- **Proposer des solutions adaptées aux usagers pour apporter les encombrants en déchetterie.**

- **Renforcer la sensibilisation contre les incivilités**, en lien avec la politique de propreté du village, en combinant prévention, information et réponses adaptées.

5. Urbanisme

Beure est un village atypique, niché entre les collines et bordé par le Doubs ; améliorer notre cadre de vie dépend également de la façon dont nous souhaitons envisager et gérer son aménagement.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Grand Besançon Métropole nous donne enfin l'opportunité de préserver Beure et son charme d'antan, tout en modernisant ses infrastructures.

Nos engagements :

- **Être source de pédagogie pour expliquer les règles d'urbanisme en vigueur dans le village** afin d'accompagner les habitants dans leurs projets

- **Sensibiliser les habitants au respect des normes et à la bonne prise en compte des risques naturels** (inondation, éboulement, etc.) et des sites classés et protégés

- **Être attentif aux travaux réalisés afin d'éviter les projets non conformes à la réglementation et pouvant porter atteinte au caractère unique du village**

- **Faciliter**, dans le respect de la réglementation, **la réhabilitation des trop nombreux logements vacants**

- **Conserver notre patrimoine naturel, historique et bâti**mentaire à travers un aménagement maîtrisé et réfléchi

- **Développer un urbanisme respectueux des éléments remarquables de notre village pour conserver son identité.**

Ce que nous voulons faire concrètement.

Notre projet vise à instaurer :

une gestion de l'entretien anticipée et priorisée

une vision cohérente du village

des actions concrètes, utiles et adaptées aux besoins du village.

À Beure, améliorer le cadre de vie, ce n'est pas seulement assurer l'entretien courant : c'est organiser et aménager le village pour qu'il soit plus propre, plus sûr, mieux structuré et plus agréable à vivre, aujourd'hui comme demain.

AXE 3 - Jeunesse, éducation et vie associative

La jeunesse constitue une richesse essentielle pour l'avenir de Beure. Elle porte des énergies, des idées et des attentes auxquelles la commune doit répondre, non pas en décidant à sa place, mais en créant les conditions de son épanouissement, de son autonomie et de son engagement citoyen.

Dans le même temps, la vie associative est le cœur battant du village. Elle favorise les rencontres, la solidarité et le vivre-ensemble. Soutenir les associations, c'est soutenir celles et ceux qui font vivre Beure au quotidien et bénévolement.

Notre ambition est de construire une politique jeunesse et associative ambitieuse, ouverte à tous et fondée sur la confiance, l'écoute et la co-construction.

1. Accompagner les jeunes et soutenir les familles

La commune a un rôle clé à jouer pour faciliter le quotidien des enfants, des adolescents et de leurs familles, en créant un environnement favorable à leur épanouissement, en complément des compétences éducatives de l'État et des autres collectivités.

Nos engagements :

- **Créer un espace dédié aux jeunes**, lieu de rencontre, d'expression et de projets
- **Améliorer les conditions d'accueil périscolaire et extrascolaire**, augmenter les temps d'ouverture, en veillant à la qualité éducative et au bien-être des enfants
- **Mettre en place des dispositifs de soutien aux projets des jeunes** (sportifs, culturels, citoyens), favorisant l'initiative et l'engagement
- **Développer une offre culturelle de proximité accessible à tous**, en s'appuyant sur des initiatives locales en lien avec les associations et les habitants :
 - animations ponctuelles (concerts, spectacles, lectures, expositions)
 - événements culturels
 - projets en plein air (cinéma, spectacles de rue, animations dans les espaces publics).

2. Favoriser l'autonomie, l'engagement et la citoyenneté des jeunes

La jeunesse doit être pleinement associée à la vie du village et reconnue comme actrice à part entière de la démocratie locale.

Nos engagements :

- **Associer les jeunes aux projets communaux qui les concernent**, notamment à travers des temps d'échange et de consultation
- **Encourager les initiatives citoyennes et solidaires portées par les jeunes**
- **Valoriser l'engagement bénévole et associatif des jeunes au sein du village**
- **Développer des projets intergénérationnels favorisant la transmission et le partage d'expériences**
- **Mettre en place une instance de participation des jeunes** (conseil de jeunes ou espace de dialogue dédié), afin de leur permettre de s'exprimer, de proposer et de s'impliquer dans la vie communale.

3. Soutenir, reconnaître et valoriser la vie associative

Les associations sont indispensables à la vitalité du village. Elles doivent être accompagnées, respectées et reconnues dans leur diversité.

Nos engagements :

- **Apporter un soutien logistique et matériel aux associations** (salles, équipements, communication, etc.)
- **Mettre en place**, en concertation avec les membres des associations, **un forum annuel des associations**, temps fort de rencontre et de valorisation
- **Favoriser la mutualisation des moyens et des compétences entre associations**
- **Reconnaître et valoriser l'engagement bénévole**
- **Assurer une coordination régulière entre un élu référent et les associations**, afin de faciliter le dialogue, l'accompagnement et la mise en œuvre des projets associatifs.

4. Développer des projets intergénérationnels et éducatifs

Le lien entre les générations est une richesse qu'il convient de cultiver et de renforcer.

Nos engagements :

- **Mettre en place un Projet éducatif de territoire**
- **Valoriser les savoir-faire des aînés** à travers des projets intergénérationnels (bricolage, jardinage, gym intergénérationnelle, transmission de mémoire locale, ateliers et repas partagés entre jeunes et seniors ...)
- **Encourager les initiatives éducatives et culturelles** favorisant l'ouverture, la curiosité et le respect mutuel.

Ce que nous voulons faire concrètement.

Notre projet vise à instaurer :

- une politique jeunesse et associative soutenue
- une dynamique progressive et réaliste
- un fonctionnement facilitateur et partenarial.

À Beure, nous faisons le choix de faire confiance à la jeunesse et aux initiatives citoyennes, de soutenir celles et ceux qui s'engagent, et de considérer la vie associative comme un pilier essentiel du vivre-ensemble et de l'avenir du village.

AXE 4 - Attractivité, commerces et dynamisme local

Un village vivant est un village où l'on trouve des commerces de proximité, des services accessibles et des moments de convivialité qui rythment la vie collective. À Beure, la disparition progressive de certains commerces, comme la boucherie-épicerie, fragilise le lien social, en particulier pour les personnes âgées et celles qui disposent de peu de moyens de déplacement.

Face à ces constats, la commune ne peut rester spectatrice. Sans se substituer aux acteurs économiques, elle peut jouer un rôle d'impulsion, de soutien et de facilitateur, afin de préserver et de renforcer l'attractivité du village.

Notre ambition est de faire de Beure une commune dynamique, accueillante et solidaire, où l'activité économique de proximité participe pleinement au vivre-ensemble et à la qualité de vie.

1. Soutenir et recréer des commerces de proximité

Les commerces sont des lieux de services, mais aussi des espaces de rencontre, d'échange et de lien social.

Nos engagements :

- **Soutenir l'installation ou la reprise de commerces essentiels** (épicerie, boucherie, services de proximité), en lien avec les porteurs de projets
- **Ouverture d'une épicerie-boucherie participative dans les 12 mois**
- **Étudier la possibilité de solutions innovantes** : épicerie/café associatif, commerce partagé, boutique multi-services, circuits courts
- **Mobiliser les dispositifs existants** (intercommunalité, Département, Région) pour accompagner les projets économiques locaux
- **Faciliter les démarches administratives pour les commerçants souhaitant s'installer à Beure.**
- **Veiller à la cohérence de l'offre de stationnement à proximité des commerces**
- **Soutenir également les artisans et les petites entreprises locales**, qui participent à la vitalité économique, à l'emploi de proximité et à l'attractivité du village.

2. Développer les circuits courts et la consommation locale

Favoriser l'économie locale, c'est encourager des modes de consommation plus responsables, plus durables et plus solidaires.

Nos engagements :

- **Créer un marché local régulier**, valorisant les producteurs et artisans du territoire
- **Encourager les circuits courts et les partenariats avec les producteurs locaux**
- **Sensibiliser les habitants** à la consommation locale et responsable
- **Associer les commerces et producteurs** aux événements communaux.

3. Faire de Beure un village accueillant et animé

L'attractivité d'un village repose aussi sur sa capacité à proposer des temps forts, des animations et des espaces de rencontre accessibles à tous.

Nos engagements :

- **Dynamiser les événements communaux** existants et en créer de nouveaux
- **Soutenir les initiatives associatives et citoyennes** qui contribuent à l'animation du village
- **Créer ou développer un tiers-lieu intergénérationnel**, espace de rencontres, d'activités et de projets
- **Valoriser l'image de Beure à travers une communication positive et fédératrice.**
- **Faire du village un espace vivant et attractif**, favorisant les rencontres, les animations et la fréquentation des commerces
- Renforcer la visibilité et l'attractivité de Beure au-delà de la commune, en valorisant ses atouts, ses événements et son cadre de vie
- **Accueillir les nouveaux habitants en organisant une rencontre avec les élus** et en leur remettant un guide pour leur bonne intégration dans la communauté.

Ce que nous voulons faire concrètement.

Notre projet vise à redonner à Beure une attractivité fondée sur la proximité, la convivialité et la qualité de vie.

Il s'agit de soutenir les commerces de proximité, d'animer la vie du village et de faciliter le quotidien des habitants.

À Beure, l'attractivité n'est pas une fin en soi, elle doit avant tout servir les habitants, renforcer le lien social et faire du village un lieu vivant, accessible et agréable à vivre, aujourd'hui comme demain.